

Je souscris pleinement au thème général de cette
 rencontre à ceci près que l'identité culturelle est pour moi,
 ou du moins provisoire et qui amène l'effort permanent
 d'identification, effort mené de façon plus ou moins consciente.
 Ici, comme ailleurs, le regard crée l'objet. Il imprime trace
 de savoir de qui et par le regard à travers lequel s'édifie
 le procès d'identification. Ce regard est habité, est travaillé
 par la question de la langue qui est la médiation par excellence.
 A travers la question de la langue est en effet posé, dans
 sa dimension ^{volontaire} ~~accidentelle~~ ^{qui} ~~accidentelle~~, tout le rapport au monde. La
 question de la langue met en œuvre un réseau d'oppositions
 qui constitue amersment le filtre à travers lequel est posée,
 est reçue et faite d'être résolue la problématique
 de l'être-au-monde créolais: langue vs patois, français/mou-
 vés français, langue maternelle/langue officielle, métropolitain/métropolitain, métropolitain
 La langue est l'objet litigieux le plus qu'on peut
 aux Antilles. Et si au-delà de la langue c'est le langage
 qui est en cause? Et si les zones créoles, laboratoires de
 la modernité, exercent une subordination du monde à venir
 interpellé par la problématique du langage
 Langage = matrice de la littérature.
 * ceci qui me la littérature n'est pas l'œuvre de l'homme
 mais d'une groupe n peut attendre qu'elle
 soit faite.

Pour que cela à l'esp, le fait que l'œuvre de la littérature
 soit le résultat d'un processus de création de la littérature
 des Antilles créoles. Pour cela il faut
 Au contraire il est fait de la littérature
 de mouvement n'est pas autonome le résultat de la littérature
 de fait et est énoncé pour le résultat de la littérature
 Pour cela il faut que l'œuvre de la littérature
 soit le résultat d'un processus de création de la littérature
 des Antilles créoles. Pour cela il faut
 Au contraire il est fait de la littérature
 de mouvement n'est pas autonome le résultat de la littérature
 de fait et est énoncé pour le résultat de la littérature

Une deuxième source est la diversité de la culture
 créole: il y a une pluri-culturalité, par le multi-
 cisme de l'écrit-oral, de la littérature
 écrite de la littérature française, au niveau du contenu.
 (forme et substance) (substance à partir de la forme)
 (forme a fait le moins sans nécessairement substance)
 Mais on verra que la substance est largement mise à
 contribution: travail de recréation: Parot, Fabre, de la
 Fontaine, traversés par le créole, par la langue (p. 111).
 Cette clause ne implique pas que le mouvement
 soit latéral, à savoir que tout l'écris créolophone
 n'est pas nécessairement créolophone et que, par conséquent,
 les réalisations écrites ou orales de la littérature créoles n'ont
 pas nécessairement des caractéristiques créolophones

Une langue, une race

la même
écriture

1/ les 5 points

2/ La diplomatie littéraire

- Dans une société où la langue écrite n'est pas une langue écrite, des ceux qui tentent de l'écrire ont naturellement recours à des lettres du sens de la phonie. ~~Et~~ Les lettres elles ont été alphabétisées: la phonie la phonie. Les rapports entre la capacité de mots phoniques et écrits et la phonie ont des réflexions étymologiques de l'histoire.

L'écriture à partir de l'écriture du phonie. La phonie s'écrit et étymologique ne s'écrit pas. Mais l'écriture a la fois un aspect visuel et un aspect phonique. Elle a aussi une dimension morphosyntaxique et le mot et le phonie s'écrit ont une identité phonétique (appelée par la langue) ont une identité phonétique de l'écriture du point de vue de la phonie étymologique. Là est la limite d'une écriture étymologique. Pour un système d'écriture s'écrit pour le mot conduit à neutraliser les deux étymologie et phonie étymologique et à recourir à un système plus rigide: l'écriture graphique à base phonique (une ou une lettre et toujours la même). L'écriture phonique s'écrit et a émergé dans un système d'écriture celui de la vision et de la réaction oratoire.

d'une manière
écrite et
alternance
orale

la
Compteur

- Dans une société où ceux qui cherchent à écrire la langue écrite sont ceux qui ont été alphabétisés de la langue phonique et dans la mesure où seul ceux qui ont eu accès à la langue écrite ont été alphabétisés, ne faut pas s'étonner si il n'existe pas de littérature écrite en créole par un locuteur qui s'écrit créolophone ou bilingue. L'écriture de l'écrit ou l'écrit créolophone est forcément bilingue. Cette écriture en l'écriture bilingue. Cette écriture écrite dans la langue sociale de l'écrit - écrite est une langue de la diplomatie littéraire